

PRIX ARCHOREA



Concours National de Chorégraphies d'Écoles

Classique - Néo-Classique – Caractère - Contemporain
Jazz – Modern' Jazz - Hip-Hop - Autres Styles . . .



prixarchorea.fr

06-10-88-53-26

REGLEMENT

Article 1 : Ce concours est organisé par l'association Trophée Tsirelle
L'objectif du concours est de permettre aux écoles de danse de bon niveau de se rencontrer et de présenter leurs réalisations dans des conditions avantageuses, ainsi que d'encourager le difficile mais nécessaire travail de création des professeurs de danse.

Article 2 :

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES A PARTIR DU 1^{ER} JANVIER.
ELLES SERONT CLOSES AUTOMATIQUEMENT ET SANS RECOURS POSSIBLE
DES QUE LE CONCOURS SERA COMPLET, ET AU PLUS TARD 2 MOIS AVANT LA DATE DES
EPREUVES.

Article 3 :

ENTREE DU PUBLIC

10€ - enfants : 5€ - gratuit pour le professeur et les candidats
Les places sont à prendre à l'accueil uniquement le jour du concours. Pas de réservations !

Article 4 :

CATEGORIES

Jeunes Talents	Moins de 13 ans
Junior	De 13 à 16 ans
Avancé	Au-dessus de 16 ans
Calcul à la moyenne d'âge, les deux tiers des candidats devant avoir l'âge requis. Ce calcul est effectué à réception de l'inscription, par la direction du concours.	

Dans chaque catégorie seront distingués :
DUOS/ TRIOS
PETITS ENSEMBLES (de 4 à 7 danseurs)
GRANDS ENSEMBLES (de 8 à 14 danseurs)
TRES GRANDS ENSEMBLES (à partir de 15 danseurs)

A compter de 2023, le nombre de chorégraphies sera limité à 5 par école !!

Article 5 :

DUREE DES PIECES PRESENTEES

DUOS – TRIOS : 3 mn Maximum

ENSEMBLES / 4 mn Maximum

Tout dépassement donnera lieu à une pénalité

De même qu'une chorégraphie jugée trop longue ou répétitive sera pénalisée, même si la durée maximale n'est pas dépassée.

Article 6 :

NOTATION

Un maximum de 60 points pourra être attribué, selon les critères suivants :

Scénographie Chorégraphie Originalité Costumes Créativité	Technique Exécution Adaptabilité	Musicalité Ensemble Harmonie
5 points (x4)	5 points (x4)	5 points (x4)

Les moyennes seront calculées au fur et à mesure à la table du jury.

Article 7 :

RECOMPENSES

60 points	Médaille d'OR avec les Félicitations
58/59 points	Médaille d'OR à l'Unanimité
De 54 à 57 points	Médaille d'OR
De 46 à 53 points	Médaille d'ARGENT
De 41 à 45 points	Médaille de BRONZE
De 36 à 40 points	1^{er} PRIX
De 26 à 35 points	2^{ème} PRIX
De 20 à 25 points	3^{ème} PRIX
< à 20 points	ACCESSIT

Après délibération, le jury pourra attribuer des Prix Spéciaux :
Musicalité – Interprétation – Humour – Choix musical – Costumes – Technique ...

Dans chaque session le meilleur groupe recevra le Grand Prix du Jury, et un chèque de 100 à 200 €

PRIX DU PUBLIC – COUPES OFFERTES PAR LA CND

Article 8 :

PENALITES

Des pénalités sur la notation seront appliquées en cas de :

- Non- respect de toute règle énoncée dans le présent règlement.
- Attitude irrespectueuse vis-à-vis des organisateurs, du jury, ou des autres candidats.
- Attitude bruyante ou gênante d'un groupe dans la salle de spectacle.

Article 9 :

ELEMENTS DE DECOR OU ACCESSOIRES

Ils sont autorisés seulement si :

- Leur mise en place est rapide (moins de 15 secondes).
- Ils sont conformes aux normes de sécurité en vigueur.
- Ils ne laissent aucune trace visible ou gênante sur le plateau.

Article 10 :

SECURITE

L'association décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte. Il est recommandé de ne pas prendre d'objet de valeur.

Les responsables des groupes devront assurer la garde de leurs costumes et accessoires.

Chaque participant doit posséder une assurance en responsabilité civile, afin d'être couvert dans ses déplacements et durant ses prestations.

Article 11 :

Seul le professeur et les candidats sont admis en loges et en coulisses !

Les professeurs doivent veiller à faire respecter la discipline et la propreté et laisser les loges dans l'état d'origine !

Article 12 :

Le concours étant très chargé, il n'y a pas de prise de plateau pour les duos et trios.

Pour les groupes, 3mn sont alloués à chaque chorégraphie entre les sessions, à rideau fermé, uniquement pour prendre les repères essentiels !

Article 13 :

Dimensions plateau : 13m d'ouverture sur 9m de profondeur. Fond cyclo

Un technicien attaché à l'organisation opérera pour toutes les prestations.

Remplir précisément la fiche technique et formuler des demandes **simples**.

Elles seront adaptées en fonction des possibilités et de l'implantation lumières existante.

Article 14 :

JURY

Il est constitué de professeurs de danse émérites, ayant une parfaite connaissance du monde amateur, tout autant que professionnel. Chacun d'eux ayant la spécificité Classique, Jazz, Contemporaine, ou pluridisciplinaire.

Ses décisions sont sans appel.

Article 15 :

PRIX DU PUBLIC

Les billets d'entrée serviront de bulletins de vote. Ils seront déposés dans l'urne prévue à cet effet dès la fin des épreuves, portant le numéro du groupe choisi (attention, un seul numéro !)

Les professeurs et candidats n'ont pas droit au vote !

Afin que ce prix ait toute sa valeur, nous comptons sur le fair-play du public, qui votera vraiment pour la prestation qu'il aura préférée et non pour faire gagner l'école qu'il représente... Cela rendra la compétition bien plus intéressante !

Article 16 :

PRISES DE VUE

Afin de ne pas gêner le public, les candidats et le jury, toutes prises de vue pendant le concours sont interdites !!

Le concours sera filmé et photographié par des professionnels. Les candidats n'ont aucun droit sur les images prises par nos soins et qui pourront être utilisées pour la promotion et la diffusion du concours.

Article 17 :

Aucune réclamation ne sera admise durant les épreuves.

En revanche vos remarques et suggestions seront bienvenues après le concours, dans le but de nous améliorer pour vous satisfaire au mieux.

Article 18 :

FRAIS d'ENGAGEMENT

Rappel : maximum 5 chorégraphies par école !

DUOS - TRIOS : FORFAIT 60€

GROUPES : 15€ par participant

à partir de 14 : FORFAIT : 200€

A régler en un seul chèque à l'inscription, à l'ordre de : Trophée Tsirelle.

Prix ARCHOREA

Association Trophée Tsirelle

Présidente : Florence Letessier

37, rue du Pic du Midi – 65350 BOULIN

prixarchorea.fr

06-10-88-53-26